

Au fil des Vallons

Bulletin n°24 mars 2020



Dossier : Environnement et gestion des déchets

AGENDA

Les rendez-vous des associations (p 10 à 16)

RETOUR EN IMAGES



Vous participerez aux évènements à venir de la commune ? N'hésitez pas à partager vos photos (servicecommunication@vallonsdelerdre.fr)

Dimanche 26 janvier - Rando du Vin Chaud organisée par le Comité des Fêtes de Vritz



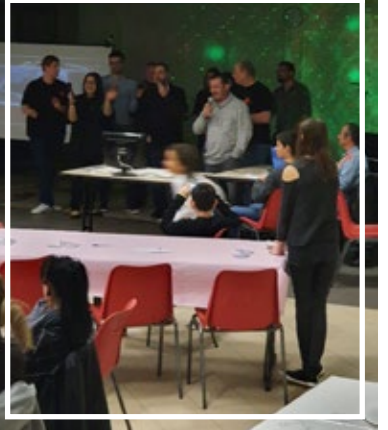
Lundi 27 janvier - galette entre les résidents du foyer Richebourg, leurs familles et le personnel



Samedi 1^{er} février - concours de belote organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang



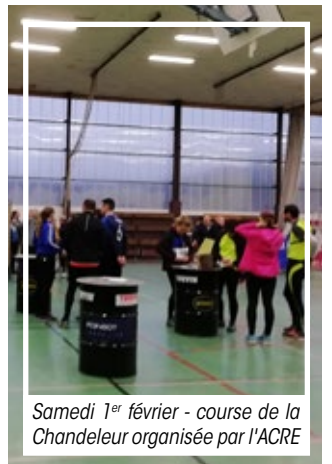
Samedi 8 février - soirée karaoké organisée par l'Amicale Laïque Jules FERRY



Du samedi 25 janvier au dimanche 9 février - Variétés de Freigné



Samedi 1^{er} février - course de la Chandeleur organisée par l'ACRE



ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

CHEVALIER POUPLARD Jeïlyss – Saint-Sulpice-des-Landes... 13 janvier
CHEVALIER POUPLARD Swann – Saint-Sulpice-des-Landes .. 13 janvier
LEROUX Juliette – Saint-Mars-la-Jaille 18 janvier



Ils nous ont quittés

GUÉRIN Denise – Saint-Mars-la-Jaille
78 ans 25 janvier
CROCHERIS Bernard – Freigné
73 ans 31 janvier
HAVARD Jean-Claude – Freigné
58 ans 31 janvier
LEBRUN Roger – Maumusson
90 ans 5 février
ALLARD épouse TARDIF Marie-Anne – Saint-Mars-la-Jaille
87 ans 13 février

Élections municipales - permanences de la gendarmerie pour les procurations à la mairie de Saint-Mars-la-Jaille

Des permanences de la gendarmerie destinées aux personnes désirant effectuer une procuration pour les prochaines élections sont mises en place.

La gendarmerie ne pouvant pas temporairement accueillir les habitants du secteur de Vallons-de-l'Erdre / Le Pin du fait de sa réhabilitation, des permanences exceptionnelles sont mises en place afin de recevoir les personnes désirant effectuer une procuration dans le cadre des élections municipales. Ces permanences auront lieu à la **mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille**, dans le bureau situé à côté de l'accueil :

- **mardi 3 mars de 9h à 12h15,**
- **mardi 10 mars de 9h à 12h15.**

En dehors de ces créneaux, vous pouvez vous rendre à la gendarmerie de Riaillé.

Les examens approchent... Les vacances aussi... vérifiez la validité de vos documents d'identité

Vous passez un examen ou un concours ? Vous avez prévu de voyager cet été ? Vous devez vous présenter avec un document d'identité en cours de validité.

Votre carte nationale d'identité ou votre passeport n'est plus valide ? Contactez dès à présent la mairie de Vallons-de-l'Erdre pour prendre rendez-vous. Le délai légal d'instruction d'un titre d'identité est de 2 mois.

Depuis 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont valables 5 ans de plus que la date d'expiration indiquée*.

***Attention !** Tous les pays ne prennent pas en compte le prolongement de 5 ans sur les cartes nationales d'identité en apparence périmées. C'est notamment le cas de la Belgique et de la Norvège. Pensez à vous renseigner.

ÉDITO

Chères Vallonnaises, chers Vallonnais,

À l'approche du printemps, nous avons choisi ce mois-ci d'aborder le sujet de la gestion des déchets, et plus particulièrement des quelques dépôts sauvages que nos agents municipaux constatent régulièrement.

Fort heureusement, seule une minorité d'entre nous, par l'abandon de déchets, rendent notre commune, nos lieux publics moins agréables. Il est facile de jeter ses déchets dans la nature, mais ce "petit geste" se répercute sur beaucoup de personnes. C'est notamment le cas pour les agents municipaux qui entretiennent chaque jour notre commune et qui ont la pénible tâche de ramasser ces dépôts sauvages.

La COMPA mène de nombreuses actions pour nous encourager à mieux trier et même à réduire nos déchets. Je sais que beaucoup d'entre vous sont sensibles à cette cause et je vous encourage à poursuivre vos efforts dans ce sens.

Soyons tous responsables ; triions nos déchets, cessons les dépôts sauvages et ainsi, respectons les agents municipaux, leur travail et respectons-nous mutuellement.

Pour une commune propre et agréable à vivre,

Bien cordialement,

Jean-Yves PLOTEAU,
Maire



i

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le mardi 3 mars 2020 à 20h Espace Paul GUIMARD - Saint-Mars-la-Jaille

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2020

Associations communales gestionnaires de services périscolaires - subventions communales au titre de l'année 2020 - acomptes

(Délibération n°035/2020 en date du 4 février 2020)

L'association Familles Rurales de Freigné gère l'accueil périscolaire avant et après la classe, le service de restauration scolaire, l'accueil de loisirs du mercredi en période scolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires.

L'association La Musse aux Mômes de Maumusson gère l'accueil périscolaire avant et après la classe et l'accueil de loisirs du mercredi en période scolaire.

Le conseil municipal a décidé de verser des acomptes égaux à 50 % du montant des subventions accordées au titre de l'année 2019, soit :

Associations	Acompte de 50 %
Familles Rurales de Freigné	27 761,50 €
La Musse aux Mômes de Maumusson	10 775,00 €

Activités jeunesse - reversement de recettes d'actions d'autofinancement par l'association La Boîte à Malice

(Délibération n°030/2020 en date du 4 février 2020)

L'association La Boîte à Malice, en partenariat avec les jeunes de l'animation jeunesse de la commune, a mis en place des actions pour financer des projets jeunesse (ouverture d'un bar aux flâneries de Noël, vente de gâteaux, vente de saucissons).

L'association propose de reverser les recettes à la commune au profit de l'animation jeunesse. Le montant total des recettes s'élève à 1 290,07 €.

Le conseil municipal a accepté cette somme qui sera encaissée sur le budget communal 2020.

Commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes - approbation du Plan Local d'Urbanisme, du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial et du zonage des eaux pluviales

(Délibérations n°036/2020 et 037/2020 en date du 4 février 2020)

Le conseil municipal a décidé de valider les changements apportés au projet de Plan Local d'Urbanisme, le Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial et le zonage des eaux pluviales de la commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes.

Commune déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes - lotissement communal Les Perrières - réalisation d'une clôture

(Délibération n°043/2020 en date du 4 février 2020)

Le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'entreprises pour la réalisation d'un muret de clôture au lotissement communal Les Perrières. Le futur muret sera installé en bordure de la route départementale et devra supporter la poussée des terres qui seront amenées lors du busage du fossé.

Ludothèque Lulu Prêt' de Trans-sur-Erdre - location de jeux et de jouets - signature d'une convention

(Délibération n°034/2020 en date du 4 février 2020)

Dans le cadre des animations autour des jeux de société mises en place par le service enfance jeunesse au sein du collège Louis PASTEUR et pour les soirées jeux en famille organisées par le collectif parentalité, la commune va passer une convention avec l'Amicale Laïque de Trans-sur-Erdre.

Cette convention comprenant une adhésion de 20 € permettra de louer simultanément 15 jeux pour une période de 4 semaines renouvelable 2 fois (prix de la location fixé à 1 € par jeu ou jouet pour une période de 4 semaines).

Point travaux

Giratoire du château

[Saint-Mars-la-Jaille]



Les travaux sur les réseaux enterrés se poursuivent. Concernant le réseau d'eau potable, la durée des travaux a été prolongée jusqu'au mois de février en raison de difficultés techniques et de planning. Le réseau d'assainissement a été rénové rue du Château, boulevard de la Ferronnays et rue des Platanes. À partir du mois d'avril, les travaux de réaménagement du giratoire du château et sur le réseau d'eau pluviale rue des Acacias et rue des Platanes débuteront. Le planning précis de ces travaux sera communiqué courant mars.

Lotissement communal du Champ du Puits

[Saint-Mars-la-Jaille]

Dans ce lotissement, la viabilisation définitive des rues de la Source et de la Margelle a été achevée en février. Les travaux rue de la Claire Fontaine seront terminés mi-mars.

La Léverie

[Saint-Mars-la-Jaille]

Les travaux sur le réseau d'eau potable ont été achevés fin février.

Rue de la Gare

[Freigné]

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sont prévus en février et mars.

La Cocaudière Neuve, La Noue Arrouet, La Radoire RD 28

[Maumusson]

Des travaux de renforcement du réseau électrique ont commencé le 17 février ; ils se termineront le 6 mars. Pendant la durée des travaux, le stationnement est interdit et la circulation est alternée.

i

Les compte-rendus complets sont consultables et téléchargeables sur le site internet ; ils sont affichés dans chacune des communes déléguées.

Réaménagement de la rue d'Ancenis

Suite à une première réunion avec le cabinet TECAM, maître d'œuvre pour cette opération, et dans le but d'associer les riverains, un courrier a été envoyé à ces derniers afin de faire remonter leurs éventuelles difficultés rencontrées au quotidien (accès, stationnement, encombrement des trottoirs...). Dans le projet, il est également prévu le remplacement du réseau d'eau pluviale en mauvais état. Le SYDELA a réalisé une étude d'effacement des réseaux télécom, basse tension et éclairage publique.



Un premier diagnostic devrait être établi courant mars et les premières pistes d'aménagement de la rue seront présentées aux riverains courant avril.

Réservez vos billets pour le concert de Laurent VOULZY

À partir du 31 mars, vous pourrez acheter vos places pour le concert de Laurent VOULZY à l'accueil de la mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille.

Laurent VOULZY se produira le 16 mai à l'église Saint-Médard à Saint-Mars-la-Jaille dans le cadre du festival intercommunal Harpes au Max. Une billetterie ouvrira le 31 mars à partir de 9h à l'accueil de la mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille. Vous pourrez également acheter vos places à l'office de tourisme du Pays d'Ancenis, au Théâtre Quartier Libre à Ancenis-Saint-Géréon ou en ligne sur www.harpesaumax.com.



➤ Tarifs : 25 € plein tarif | 20 € tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants), | 18 € moins de 18 ans | 23 € abonnés / 3 spectacles

VIE ÉCONOMIQUE

Voyager en toute liberté avec ÉvaGO

Virginie et Sylvain LELIÈVRE VIGNERON proposent à la location des camping-cars et des vans/fourgons aménagés.



[Saint-Mars-la-Jaille]

Les véhicules loués sont de marques françaises (Pilote et Chausson), récents, tout équipés et autonomes (avec panneaux solaires) et peuvent recevoir de 2 à 7 personnes. La société propose plusieurs formules de location : forfait 1 nuit, forfait 2 nuits, week-end 3 nuits, 1 semaine 7 nuits... L'offre tarifaire démarre à partir de 80 € / la nuit.

➤ Retrouvez plus d'informations sur www.eva-go.com
Page Facebook : @evagocampingcar
Contact : 07.66.76.78.98
15 rue de la Durantaie - Saint-Mars-la-Jaille

Vous débutez une activité sur la commune de Vallons-de-l'Erdre ?

Envoyez-nous un article de présentation à communication@vallonsdelerdre.fr

À l'école du Dauphin, on parle musique et cinéma

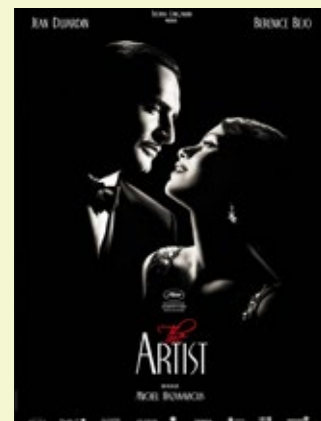
Un parcours musical

Du CP au CM2, les élèves de l'école du Dauphin de Vritz suivent un parcours musical grâce à l'intervention de Jean-Philippe LAUR. Ce parcours donnera lieu, pour les CE2-CM, à un spectacle musical le 29 mai 2020, avec 2 autres classes de 2 autres écoles. Ce spectacle sera créé par les enfants, en lien avec le spectacle "Je suis plusieurs" (Festival "Ce soir, je sors mes parents") et avec l'aide de sa créatrice, l'artiste Mathilde LECHAT.



Le thème du cinéma

Dans le cadre du thème de l'année sur le cinéma, le 11 février, les élèves de CM1-CM2 sont allés voir "The Artist" au cinéma de Saint-Mars-la-Jaille.



Élections municipales : les 15 et 22 mars

Pensez à...

- vous présenter avec une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et votre carte électorale,
- ne pas écrire ni rayer de noms sur les bulletins de vote.

Les bureaux de vote

À Vallons-de-l'Erdre, les bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 18h** et seront répartis comme suit :

- n°1 - (bureau centralisateur) espace Paul GUIMARD, boulevard Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille),
- n°2 - espace Paul GUIMARD, boulevard Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille),

- n°3 - salle polyvalente, 4 rue de la Corne du Cerf (Bonnœuvre),
- n°4 - Maison Communale des Loisirs, rue du Mont Friloux (Freigné),
- n°5 - salle du conseil municipal, 31 place de la Mairie (Maumusson),
- n°6 - salle polyvalente, place de la Mairie (Saint-Sulpice-des-Landes),
- n°7 - mairie, salle du conseil municipal, place de l'Église (Vritz).

Le bureau de vote dans lequel vous devez vous rendre le jour des élections est indiqué sur votre carte électorale.



Avec vous, pour organiser un voyage solidaire aux Pays-Bas des 4^e

👉 Notre collège organise un voyage d'études du 8 au 12 juin 2020 pour nos collégiens.

Ils découvriront Bruxelles, la capitale européenne, Rotterdam, le plus grand port européen, Amsterdam et sa culture rayonnante, et enfin le passé minier du nord de la France. Lors de ce périple, l'esprit d'ouverture sera indissociable de l'enjeu scolaire avec des actions spécifiques en histoire-géographie, technologie, SVT, EPS, arts plastiques et anglais.

Le coût initial de ce voyage – même en choisissant les solutions les plus économiques possibles – s'élève à 330 € par élève, ce qui est une somme conséquente pour beaucoup de familles.

Dans cet article, nous souhaitons mettre en avant l'énergie et le bel état d'esprit de nos élèves. Depuis le début de l'année, avec l'appui du collège, de l'équipe enseignante, de l'association des parents d'élèves et de la municipalité de Vallons-de-l'Erdre, nos collégiens font preuve

de valeurs de solidarité, de fraternité en s'unissant autour d'un objectif : permettre à chacun de partir, quelque soit sa situation familiale. Pour cela, ils n'ont pas ménagé leurs efforts : ventes de gâteaux, ventes de pizzas, démarchage des entreprises locales, etc.

Maiwen, Timy et Dorian témoignent bien de cet état d'esprit généreux : *"c'est génial d'être tous rassemblés, ça fait plus d'amitié entre nous ! On se sent utile, c'est sympa. Pour nous, ce voyage est déjà une réussite !"*

Si vous aussi souhaitez participer à cette dynamique collective, vous êtes libres d'apporter votre aide en contactant le collège. ”

L'équipe pédagogique du collège Louis PASTEUR, en partenariat avec l'Association des Parents d'Élèves

Vous avez perdu un objet ?

La commune récupère de nombreux objets perdus. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de perte d'un objet.

Vous avez perdu un objet (un trousseau de clés, des papiers d'identité, un portefeuille, un doudou, des lunettes...) sur la commune de Vallons-de-l'Erdre ? Peut-être a-t-il été retrouvé par les services municipaux ou rapporté à l'accueil d'une des mairies déléguées.

De nombreux objets sont actuellement dans l'attente de retrouver leur propriétaire. Pensez à contacter la mairie.

Vous avez trouvé un objet ?

Pensez à le déposer à l'accueil de la mairie déléguée la plus proche, afin que son propriétaire puisse le retrouver plus facilement.

Objets trouvés et recherchés suite aux repas des aînés de Vritz du 1^{er} février

Une personne recherche une veste blazer bleu marine pour homme.

Une veste bleu marine pour femme ainsi que des clés de maison (clés sécurisées) ont été retrouvées à l'espace des Ardoisières.

➤ Pour signaler un objet perdu ou trouvé, vous pouvez vous rendre à l'accueil des mairies déléguées ou contacter la mairie au 02.85.29.33.00 ou à contact@vallonsdelerdre.fr



AUX DÉPÔTS SAUVAGES

150 €
d'amende !

(Délibération n°030/2019 en date du 12 février 2019)



Ces photos ont été prises par les services municipaux en février 2020.

LES DÉPÔTS SAUVAGES COÛTENT CHER !



Les dépôts sauvages engendrent de nombreuses nuisances sur l'environnement (pollution des sols et des cours d'eau, dégradation des paysages...) et sur la qualité de vie des habitants d'une commune (nuisances visuelles et olfactives, risques sanitaires).

Ces risques et gênes causés obligent les services municipaux à intervenir rapidement. Ces interventions coûtent du temps aux agents municipaux et aussi, beaucoup d'argent à la collectivité.

⚠ C'est l'argent public qui paie l'enlèvement des dépôts sauvages !

LE POINT DE VUE D'UN AGENT TECHNIQUE :

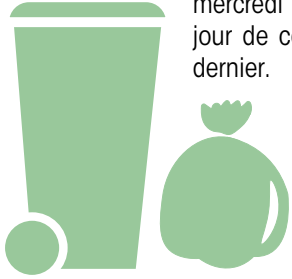
Les gens ne devraient pas laisser traîner leurs sacs poubelles et leurs ordures. Il faut qu'ils les ramassent et qu'ils les mettent dans les bacs. Ça me prend du temps de le faire à leur place ; j'y passe au minimum 2 matinées par semaine. Je contrôle tous les points d'apport volontaire et, lorsque je constate des dépôts sauvages, je dois les enlever. Je suis obligé de porter les sacs qui parfois sont lourds et je retire leur contenu. Ça ne devrait pas exister.



LE TRI DES DÉCHETS

À Vallons-de-l'Erdre, la collecte des déchets se fait le mercredi les semaines impaires. Le rattrapage d'un jour de collecte férié s'effectue le lendemain de ce dernier.

⚠ Pensez à sortir votre bac et/ou sac(s) jaune(s) la veille au soir de la collecte. Présentez votre bac poignées côté route, couvercle fermé.



Régis OLIVE

Adjoint en charge du pôle "Patrimoine"

Actuellement notre système de gestion des déchets est très bien structuré et efficace. Or, nous apercevons de plus en plus de dépôts sauvages. Ces dépôts constituent une atteinte à l'environnement ; il est donc urgent d'agir afin de stopper cela. De plus, ceux-ci engendrent un coût énorme pour notre commune. Respectons l'environnement, respectons notre commune, respectons nos agents municipaux.

SACS JAUNES

- Emballages et briques en carton
- Flacons, bidons et emballages en plastique
- Emballages métalliques

Bien vider les emballages et ne pas les empiler



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE VERRE

- Bouteilles, pots et bocaux en verre

Sans couvercle, ni bouchon



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE PAPIER

- Catalogues, prospectus, enveloppes avec et sans fenêtre, feuilles de papier, cahiers, journaux, magazines

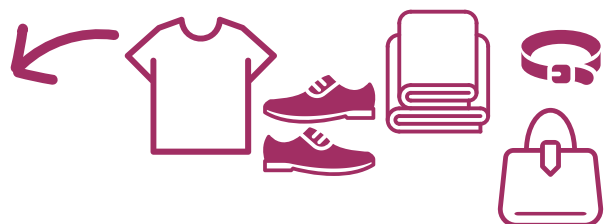
Sans film plastique



BORNES À VÊTEMENTS

- Vêtements, chaussures liées par paire, linge de maison (draps, serviettes, draps de bain), petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...)

Propres et secs dans un sac fermé de 50 litres maximum

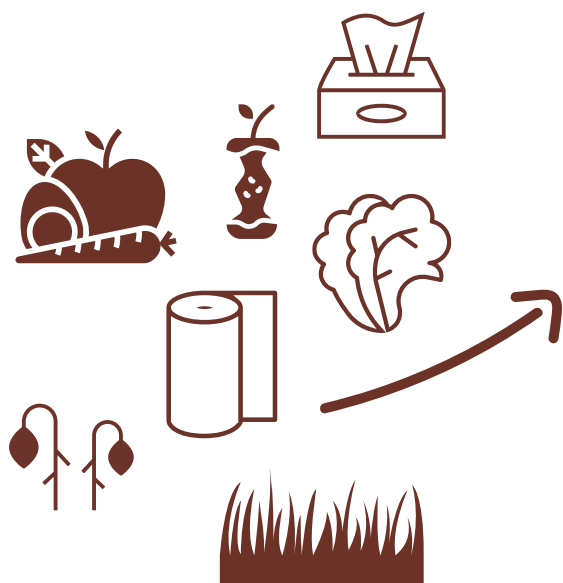


Et la gestion des déchets



PENSEZ AUSSI...

- **Aux déchetteries** pour les déchets verts, appareils électriques, huiles, encombrants, textiles, déchets diffus spécifiques...
- **À l'association Trocantons** située à Saint-Mars-la-Jaille pour les mobiliers, vêtements, outils de bricolage, jeux pour enfants, livres, vaisselle, vélos...
- **À la "reprise 1 pour 1"** : lors de l'achat d'un équipement électrique neuf, vous pouvez retourner gratuitement votre ancien appareil, le distributeur est dans l'obligation de le reprendre.
- **Au dépôt libre en magasin** : vous pouvez déposer vos petits appareils, piles et ampoules dans des bacs à disposition en magasin et grande surface.



LE COMPOSTAGE

Le compostage permet d'alléger le volume de vos ordures ménagères, de valoriser vos déchets de table et de jardin et de nourrir ainsi naturellement vos sols et plantations.

La COMPA vous aide à acheter votre composteur.

La COMPA accorde une participation de 20 € à l'achat d'un composteur. Pour la recevoir, il vous suffit de remplir le formulaire sur le site de COMPA en joignant la facture d'achat du composteur.



LES CHIFFRES



2018 : 114 kg / habitant
2008 : 230 kg / habitant



2018 : 46 kg / habitant
2008 : 40 kg / habitant



2018 : 24 kg / habitant
2008 : 12 kg / habitant



2018 : 20 kg / habitant
2008 : 32 kg / habitant

- Une évolution positive
- Continuons dans ce sens !

PLUS D'INFORMATIONS...

Vous avez des questions sur la gestion des déchets ? Votre bac n'a pas été collecté ?

Rendez-vous sur le site internet de la COMPA (www.pays-ancenis.com), rubrique "Vie Quotidienne", "Gérer mes déchets"



➤ Contact : 02.40.96.31.89

▷ VENDREDI 6 MARS

SPECTACLE

Le plus grand cabaret Vallonnais



VEN. 6 MARS 20h30
ESPACE GUIMARD • Saint-Mars-la-Jaille
VALLONS-DE-L'ERDRE

Retrouvez sur scène de nombreux artistes pour un show époustouffant !

Au programme de la soirée

- Présentation et animation de la soirée par le Théâtre du Passant
- Chants par les gagnants du Concours de la chanson française 2019
- Sketchs des Saltimbanques de Freigné
- Numéros du RLM Show
- Sketchs de Maum'Art de Maumusson
- Show de Laser Pilar, surnommé l'homme laser

Saint-Mars-la-Jaille
20h30, espace Paul GUIMARD

- Tarifs : 8 / 11 / 14 €
Billetterie au 02.85.29.33.00 ; à contact@vallonsdelerdre.fr ; dans chaque mairie déléguée

▷ SAMEDI 7 MARS

Gala de judo 2020

organisé par le club de judo des Vallons-de-l'Erdre

Buvette et restauration sur place

Plus d'informations page 15

Saint-Mars-la-Jaille
à partir de 14h, salle omnisports

Assemblée générale

organisée par l'association pour le don du sang, bénévoles de Vallons-de-l'Erdre - Saint-Mars-la-Jaille et sa région

Remise de diplômes

Saint-Mars-la-Jaille
10h45, salle LECOQ

▷ DIMANCHE 8 MARS

Randonnée 27^e Transfreignéenne



organisée par le Comité des Fêtes de Freigné

Parcours pédestre, VTT, cyclo et canoë (sur réservation)

Ravitaillement sur les parcours

Repas chaud à l'arrivée

Garderie gratuite pour les enfants à partir de 2 ans

Tarifs : 7 € adulte ; 4 € enfant

Freigné
à partir de 8h, salle des sports

- Renseignements auprès de Robert MASSÉ au 02.41.92.01.47 ou de Marie-Françoise DEROIN au 02.41.92.70.29
- Réservations pour le canoë au 06.83.93.93.66

Super loto

organisé par le SIRANAC Club

Ouverture des portes à 12h

Bar et restauration sur place

Tarif unique 2 € la carte

Saint-Mars-la-Jaille
14h, espace Paul GUIMARD

- Réservations auprès de Nadine au 06.60.23.64.31 (sms possible) ou de Jean-Luc au 09.54.68.06.96
- Places maintenues jusqu'à 13h15**

▷ SAMEDI 14 MARS

Collecte de papiers

organisée par l'école Sainte Thérèse - Saint Fernand

Saint-Mars-la-Jaille
de 10h à 12h, à l'école

▷ SAMEDI 14 MARS

SPECTACLE

Assis



SAM. 14 MARS 20h30
ESPACE GUIMARD • Saint-Mars-la-Jaille
VALLONS-DE-L'ERDRE

ASSIS est une petite communauté de 5 personnes, un peuple imaginaire qui aurait passé trop de temps assis. Imaginaire, vraiment ?... Observons ce peuple danser pour mieux comprendre le nôtre !

Saint-Mars-la-Jaille
20h30, espace Paul GUIMARD

- Tarifs : 8 / 11 / 14 €
Billetterie au 02.85.29.33.00 ; à contact@vallonsdelerdre.fr ; dans chaque mairie déléguée

Irish Party (soirée DJ)



organisée par la Maumission

Billetterie

- Prévente au K'Fé du Renk'Art : 8 €
- Tarif sur place : 10 €

Maumusson
22h, salle des Hêtres

ATTENTION

Dépôt des articles
Date limite : 10 mars

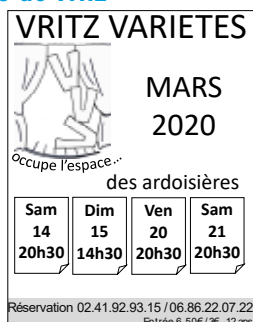
Transmission **des articles**
à l'accueil des mairies déléguées
ou par mail à

communication@vallonsdelerdre.fr
ou associations@vallonsdelerdre.fr

EXPOSITIONS, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS...

▷ SAMEDI 14, DIMANCHE 15, VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MARS

Variétés de Vritz



organisées par Familles Rurales de Vritz
Tarifs : 6,50 € adulte ; 3 € moins de 12 ans
20h30 le vendredi et les samedis,
14h30 le dimanche

Vritz

20h30 ou 14h30, espace des Ardoisières

➤ Réservations au 02.41.92.93.15 ou au 06.86.22.07.22

▷ DIMANCHE 22 MARS

Concours de belote



organisé par Com'T Sulpicien
Engagement 6 € par personne
Lots à gagner : caisses de viande

Saint-Sulpice-des-Landes
à partir de 14h, salle des fêtes

▷ MERCREDI 25 ET SAMEDI 28 MARS

Collectes de papiers et textiles

organisées par l'APEL de l'école Sacré Coeur

- De 17h à 18h le mercredi
- De 11h à 12h le samedi

Saint-Sulpice-des-Landes
local route du Petit Auverné

▷ MERCREDI 25 MARS

Spectacle des enfants de l'éveil musical

organisé par Poly-Sons
Plus d'informations page 13

Joué-sur-Erdre
10h, bibliothèque

Découverte de la guitare et de la flûte traversière

organisée par Poly-Sons
Plus d'informations page 13

Teillé

15h, bibliothèque

▷ VENDREDI 27 MARS

Concert de chants

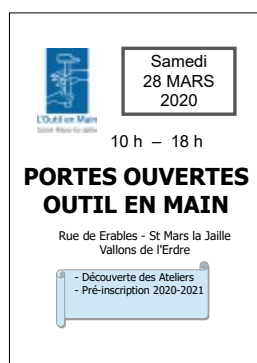
organisé par Poly-Sons
Plus d'informations page 13

Riaillé

20h30, salle de la Riante Vallée

▷ SAMEDI 28 MARS

Portes ouvertes de l'Outil en Main



organisées par l'Outil en Main
Découverte des ateliers
Pré-inscription 2020-2021

Saint-Mars-la-Jaille
de 10h à 18h, rue des Érables

Mini-concert de piano, basse et batterie

organisé par Poly-Sons
Plus d'informations page 13

Riaillé

15h, salle de la Riante Vallée

▷ DIMANCHE 29 MARS

Course nature



organisée par Familles Rurales de Maumusson
Inscriptions en ligne jusqu'au 26 mars sur www.timepulse.run

Inscriptions sur place dès 8h15

Échauffement collectif avec Sporelax
Ravitaillement intermédiaire et à l'arrivée
Un lot pour chaque participant
Bar et restauration sur place
Plus d'informations page 14

Maumusson

à partir de 8h15, étang de la Fontaine aux Merles

➤ Renseignements au 02.40.97.58.29 ou à coursenaturemaumusson@gmail.com

▷ LUNDI 30 MARS

Pause conviviale

organisée par le Secours Catholique
Participation au challenge "Tricothon" en faveur du téléthon : il s'agit de réaliser une écharpe de la longueur du pont de Saint-Nazaire. Venez avec des aiguilles n°4 et de la laine si vous en avez !

Riaillé

de 14h à 17h, salle paroissiale

➤ Renseignements au 06.81.09.16.71 ou 06.89.09.34.09

▷ MERCREDI 1^{ER} AVRIL

Assemblée générale

organisée par le Théâtre du Passant
Ordre du jour : rapport moral et financier
Verre de l'amitié

Saint-Mars-la-Jaille

18h45, espace Paul GUIMARD

▷ VENDREDI 3 AVRIL

Don du sang

Saint-Mars-la-Jaille
de 16h à 19h30, salle LECOQ



▷ SAMEDI 4 AVRIL

14^e Concours de la chanson française

organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Mars-la-Jaille

Ouverture des portes à 14h30 (après-midi) et à 19h30 (soir)

Tarifs : 6 € adulte ; 3 € moins de 12 ans ; gratuit moins de 3 ans

Bar et restauration sur place avec la participation d'un camion ambulancier

Saint-Mars-la-Jaille

14h30 et 19h30, espace Paul GUIMARD

▷ **Inscription pour les chanteurs jusqu'au samedi 14 mars inclus** à comitedesfetes.smlj@gmail.com ou au 02.40.56.96.30

▷ SAMEDI 4 AVRIL

Compétition de gymnastique

organisée par l'AGEM

Compétition interne

Restauration sur place, entrée gratuite

Saint-Mars-la-Jaille
de 9h à 17h, salle La Charlotte

▷ SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL

Marché des P'tits Loups

organisé par la Boîte à Malice

Plus d'informations page 16

Bonnœuvre

à partir de 10h, salle polyvalente

▷ DIMANCHE 5 AVRIL

Marché de printemps

organisé par l'APE de Vritz

Plus d'informations page 16

Vritz

à partir de 9h, salle polyvalente

▷ SAMEDI 25 AVRIL

Concert de Babel Canto et de La Cantaria



organisé par le Foyer Richebourg

Tarif unique : 10 €

Saint-Mars-la-Jaille
20h30, église Saint-Médard

▷ Réservations : asso.richebourg@orange.fr
06.76.71.26.41 ou 06.60.69.93.08



Cinéma Jeanne d'Arc

- ▷ Tél. 02.40.97.08.63
Boulevard de la Ferronnays - Saint-Mars-la-Jaille
- ▷ Tarifs : 6 € à partir de 14 ans ; 4 € moins de 14 ans
Avec la carte de fidélité : 10^e entrée gratuite
- ▷ Retrouvez la programmation sur cinema.jeannedarc.free.fr et dans les commerces

f NOUVEAU ! Suivez l'actualité du cinéma sur la page Facebook @Cinema.Jeanne.D.Arc

Au programme en mars

- **La bataille géante de boules de neige 2, l'incroyable course de luge** (1h22) - dimanche 1^{er}, 10h30
- **Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part** (1h29) - lundi 2, 15h
- **Nightmare Island** (1h50) - dimanche 1^{er}, 15h - lundi 2, 20h30
- **Le voyage du Dr Dolittle** (1h42) - mercredi 4, 15h - vendredi 6, 20h30 - samedi 7, 15h - dimanche 8, 15h
- **1917** (1h59) - lundi 9, 15h

- **Invisible Man** (2h05) - mercredi 4, 20h30 - vendredi 6, 22h30 - samedi 7, 20h30 et 22h30 - lundi 9, 20h30
- **En avant** (1h40) - mercredi 11, 15h - vendredi 13, 20h30 - samedi 14, 15h et 20h30 - dimanche 15, 15h
- **La fille au bracelet** (1h36) - mercredi 11, 20h30 - lundi 16, 15h
- **The Gentlemen** (1h53) - vendredi 13, 22h30 - samedi 14, 22h30
- **Jojo Rabbit** (1h48) - lundi 16, 20h30
- **10 jours sans maman** (1h38) - mercredi 18, 15h - vendredi 20, 20h30 - dimanche 22, 15h
- **#JeSuisLà** (1h38) - lundi 23, 20h30
- **De Gaulle** (1h48) - mercredi 18, 20h30 - samedi 21, 15h et 20h30 - lundi 23, 15h
- **Dark Waters** (2h07) - vendredi 20, 22h30 - samedi 21, 22h30
- **L'appel de la forêt** (1h40) - mercredi 25, 15h - vendredi 27, 20h30 - samedi 28, 15h
- **Papi-Sitter** (1h37) - mercredi 25, 20h30 - samedi 28, 20h30 - dimanche 19, 15h - lundi 30, 20h30
- **The boy : la malédiction de Bramhs** (1h27) - vendredi 27, 22h30 - samedi 28, 22h30
- **Lourdes** (1h31) - lundi 30, 15h

Les rendez-vous des aînés

CLUB RENCONTRES ET LOISIRS

[Freigné]

Nouveau bureau

- Présidente : Bernadette LARDEUX
- Secrétaire : Daniel PLOQUIN
- Trésorière : Jacqueline PLOTEAU
- Trésorière adjointe : Jeanine CROSSOUARD

Contact :

b.lardeux@outlook.fr | 02.41.92.98.95 | 06.01.17.04.47

Repas de l'amitié

Judi 12 mars à 12h30 - salle du club

Participation de 20 € par personne

Suivi des anniversaires du 1^{er} trimestre

Inscriptions avant le 5 mars au 02.41.92.07.27 ou au 02.41.92.98.95

Activités diverses

Judi 26 mars à 14h - salle du club

CLUB BON ACCUEIL

[Saint-Sulpice-des-Landes]

Concours de belote avec engagements permanents

Dimanche 1^{er} mars à 14h - salle des fêtes

6,50 € l'engagement

1 lot à chaque participant

CLUB DE LA FRATERNITÉ

[Vritz]

Les rendez-vous du mois

Judi 5 mars à 13h30

Judi 19 mars à 13h30



ANIMATIONS POUR ENFANTS

Bébés lecteurs

Saint-Mars-la-Jaille - jeudi 12 mars - 10h

ANIMATIONS POUR ADULTES

Trico'thé

Bonnœuvre - vendredi 6 mars - 15h

Vous aimez tricoter, crocheter, papoter ?

Atelier d'écriture

Saint-Mars-la-Jaille - lundi 16 mars - 14h

Animé par Florence SAND

Permanences de l'espace multimédia

Saint-Mars-la-Jaille - mardi 10 et mardi 24 mars - 10h

Pour découvrir ou pour approfondir ses connaissances informatiques

Ateliers numériques

Formez-vous aux outils numériques grâce à ces 2 ateliers d'initiation. Avec l'aide d'un animateur de l'espace multimédia du Pays d'Ancenis, vous pourrez apprendre à utiliser un ordinateur ou une tablette numérique.

Prise en main de l'ordinateur (sur 5 séances)

Freigné - les jeudis 26 mars, 2, 9, 30 avril et 7 mai

Prise en main de la tablette (sur 3 séances)

Freigné - les jeudis 26 mars, 2 et 9 avril

Sur inscription au 02.40.09.20.13

NOUVEAU

Renseignements : 02.40.97.37.26 ou 06.07.80.59.42

Sauf mention contraire, les animations ont lieu dans la bibliothèque de la commune déléguée.

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

www.bibliofil.pays-ancenis.fr / [f bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis)



LES CONCERTS DE POLY-SONS

Les élèves de l'école de musique vous préparent plusieurs spectacles fin mars.

L'école de musique Poly-sons présente un spectacle avec la participation de tous ses élèves des ateliers chants, enfants, adolescents et adultes. Venez les écouter et chanter avec eux le **vendredi 27 mars** à 20h30 à la salle de la Riante Vallée à Riaillé (participation au chapeau au profit de l'école de musique).

Le lendemain, le **samedi 28 mars**, vous

pourrez retrouver les élèves et assister à un mini-concert de piano, basse et batterie à la salle de la Riante Vallée à Riaillé, à 15h.

Et quelques jours avant, le **mercredi 25 mars**, à la bibliothèque de Joué-sur-Erdre, ce seront les enfants de l'éveil musical qui se produiront à 10h. Ce même jour, à la bibliothèque de Teillé, vous découvrirez la guitare et la flûte traversière, à partir de 15h.

➤ Contact : ecoledemusiquepolyson@gmail.com ou 07.82.39.52.68



Une 2^e édition pour la course nature de Maumusson

L'association Familles Rurales de Maumusson organise pour sa 2^e année consécutive la Course Nature.

Une 1^{re} édition réussie

L'année dernière, 365 coureurs étaient présents, 195 adultes et 170 enfants. La course s'est déroulée dans des conditions optimales avec un soleil radieux. Chaque participant recevait un cadeau de bienvenue. Il en sera de même cette année. Il s'agit d'un parcours unique sur la commune de Maumusson, dans un espace préservé et des sentiers ludiques. C'est une course nature et familiale sans classement, qui est idéale pour la balade et le loisir de courir. À chacun son rythme !

Une 2^e édition tout aussi prometteuse

La course nature de Maumusson se déroulera cette année sur 3 parcours de chemins et routes (8, 14 et 18 km) avec quelques passages à travers des champs. Le départ est donné à l'étang de la Fontaine aux Merles. Aucun chronométrage officiel ne sera effectué lors de cette course

nature. Une course avec obstacles est adaptée aux enfants jusqu'à 15 ans. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les inscriptions sur place débutent à 8h15.

Départ des courses

- 9h15 pour le 18 km
- 9h35 pour les 8 et 14 km
- 11h30 pour les moins de 6 ans
- 11h45 pour les 6 à 15 ans

Le retrait des dossards s'effectue sur place le jour même de la course. Un certificat médical datant de moins d'un an devra être présenté pour valider l'inscription. Les personnes souhaitant participer sans certificat médical ou sans licence devront signer une attestation de décharge (en ligne ou au retrait de leur dossard). Les parents devront remplir une autorisation parentale pour leurs enfants.

Jérémie, coach sportif de Sporelax, sera présent pour les échauffements adultes (9h20) et enfants (11h15).

Les inscriptions et les règlements se font en ligne sur le site www.timepulse.run jusqu'au 26 mars à 21h.

Tarifs des inscriptions aux courses

- Courses nature 14 et 18 km : 9 €
- Course nature 8 km : 6 €
- Course enfants : 2 €

L'inscription comprend le dossard, le ravitaillement (pour les courses 8, 14 et 18 km), le rafraîchissement à l'arrivée et les récompenses.

Un supplément sera appliqué pour les inscriptions sur place.

➤ Renseignements au 02.40.97.58.29 ou à coursenaturemaumusson@gmail.com

Retour en images sur la 1^{re} édition



Le gala de judo

Comme chaque année, le gala de judo accueillera entre 100 et 150 judokas de tous âges, venus des clubs alentours pour s'affronter en toute amitié.

Le public pourra accéder à la salle (salle omnisports communale, située au-dessus de l'espace Paul GUIMARD) dès 13h le samedi 7 mars, où un bar sera à sa disposition.

Les premiers combattants sont attendus à 13h30 et les combats débuteront un peu après 14h. Ce sont d'abord les poussinet(e)s (enfants âgés de 6 et 7 ans) qui entreront en lice, suivis des benjamin(e)s (10-11 ans) à partir de 16h30. Pour voir du grand spectacle, il faudra venir autour de 17h30 pour encourager les adolescents et les adultes qui clôtureront cette première journée.

Dimanche matin, la salle ouvrira ses portes dès 9h ; les minimes (12-13 ans) débiteront la journée à partir de 10h, suivis par les tout-petits de l'éveil judo (4-5 ans) autour de 11h.

Une partie de l'équipe municipale sera présente pour les encourager et pour la remise des médailles qui aura lieu aux alentours de midi. Enfin, le week-end se terminera avec les poussin(e)s (8-9 ans) après 14h.

Le club de judo des Vallons-de-l'Erdre vous attend nombreux pour venir encourager les jeunes champions !



ERRATUM

Rectificatif de l'article sur les correspondants locaux de presse

Vous trouverez ci-dessous 2 rectifications à l'article "Les correspondants locaux de presse" paru dans le dernier numéro (février) de "Au Fil des Vallons".

1. L'adresse mail de Thierry BRUNET, correspondant de presse de l'Écho d'Ancenis pour la commune déléguée de Vritz, indiquée dans l'article n'est plus valide. Vous pouvez le contacter à l'adresse mail suivante : thierry.brunet@yahoo.com.
2. Depuis début février, Joseph BOUILDÉ n'est plus correspondant de presse de l'Écho d'Ancenis pour la commune de Freigné.

Visite du musée BRAUD par les élèves de l'école Sainte Thérèse - Saint Fernand

À Saint-Mars-la-Jaille, les élèves ont suivi les traces d'Alexandre BRAUD.

Jeudi 13 février, 3 groupes de 21 élèves de l'école Sainte Thérèse - Saint Fernand de Saint-Mars-la-Jaille, accompagnés de leurs professeurs, ont découvert à pied, guidés par les bénévoles de l'association BRAUD Matériel de Récolte, les traces d'Alexandre BRAUD.

Ils ont remonté l'avenue Alexandre

BRAUD, sont passés devant la maison d'Alexandre BRAUD puis devant la piscine. Ils ont continué direction l'ancienne usine BRAUD et la Boule BRAUD. Enfin, ils ont terminé par la visite du musée BRAUD. Cette journée a permis aux enfants de découvrir une période phare de l'histoire de Saint-Mars-la-Jaille.



23^e édition du Marché des P'tits Loups

La Boîte à Malice organise la 23^e édition du Marché des P'tits Loups, bourse aux vêtements enfants de 0 à 14 ans, vêtements de grosseur, jeux et jouets de tout âge, matériel de puériculture, etc.



La vente se déroulera le **samedi 4 avril de 10h à 18h** et le **dimanche 5 avril de 10h à 12h** à la salle polyvalente de Bonneœuvre (derrière la mairie). Les personnes désirant déposer des articles à vendre doivent impérativement s'inscrire en prenant contact par mail avec l'association avant le 15 mars (nombre de déposants limité à 60). Les bénéfices de ces ventes servent à organiser des manifestations pour l'enfance jeunesse de Vallons-de-l'Erdre.

Contact : boite.a.malice.sm@gmail.com

À la recherche d'exposants pour le marché de printemps

L'APE de Vritz recherche des exposants pour son marché de printemps qui aura lieu le 5 avril à partir de 9h à Vritz.

Vous êtes producteur local, VDI, auto-entrepreneur et vous souhaitez exposer lors du marché de printemps ?

N'hésitez pas à vous faire connaître. L'emplacement est gratuit et le bénéfice de vos ventes vous revient entièrement.

Au programme du marché de printemps : vente de plants (légumes et fleurs) par un producteur local, restauration sur place, galettes cuites au feu de bois, châteaun gonflable, concours de palets...



Contact : Madame PAUDOIE à apevritz@orange.fr ou au 02.30.71.25.89

**RÉCOMPENSE
À GAGNER***

JEU



Je me balade dans Vallons-de-l'Erdre, saurez-vous trouver où je me suis caché ce mois-ci ?

Donnez votre réponse en message privé sur la page Facebook de la commune @CommunedevallonsdelErdre Valentin

* Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses. Le règlement du jeu est à consulter sur le site internet de Vallons-de-l'Erdre.

RÉPONSE DU MOIS DERNIER :

La salle polyvalente de Bonneœuvre

Bravo à Benjamin, gagnant du tirage au sort du mois janvier, qui a remporté 2 places pour le spectacle "Assis".



Permanences de la MCRN (mutuelle intercommunale)

- ▷ **LUNDI 20 AVRIL** de 9h à 12h
- ▷ **LUNDI 8 JUIN** de 14h à 17h

Saint-Mars-la-Jaille
espace des 4 Saisons, bureau 58

Contact : 02.40.89.22.91

MAIRIE

18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC - BP 17
Saint-Mars-la-Jaille - 44540 Vallons-de-l'Erdre

contact@vallonsdelerdre.fr

www.vallonsdelerdre.fr

02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)

- Accueil téléphonique
- du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
- le samedi : 9h-12h

Bulletin municipal d'information

Tirage : 3 150 exemplaires
Imprimerie PLANCHENAULT - Dépôt légal : mars 2020
Mairie : 02.85.29.33.00

Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU

Conception : Lisa CHAUVIGNÉ (service communication)

Commission communication : Alain RAYMOND, Gaëlle TERRIEN, Caroline JEMET, Jacqueline PETITEAU, Danièle JUSTEAU, Frank GUILLAUMEUX, Nadia LERAY, Marie-Thérèse POILÉVRE, Nicolas LEDUC, Marie-Laure COQUEREAU, Sophie GILLOT

Bulletin téléchargeable sur le site internet
<http://www.vallonsdelerdre.fr>